

remontent au moyen-âge. Vers 1828, les États-Unis les remirent en vigueur, et leur exemple fut suivi par plusieurs pays européens et par une grande partie du Continent Américain. D'après des statistiques, rapportées dans un paragraphe de l'encyclopédie du XIX^e siècle où j'ai puisé quelques unes de ces observations, il appert qu'en 1830, c'est-à-dire, deux ans après leurs renaissances dans les sociétés modernes, il existait aux États-Unis 1700 sociétés de tempérance, et qu'avant 1828 le chiffre annuel des victimes de l'ivrognerie y était, terme moyen, de 400,000 personnes des deux sexes, de tout âge et de toute condition. Il y a en Irlande 5,150,000 individus enrôlés sous la bannière de la tempérance. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Ecosse en comptent également un grand nombre.

Quant à l'économie dont les sociétés de tempérance sont l'occasion, je ne ferai que l'indiquer. C'est une chose que chacun sent et qu'il suffit d'énoncer. Elle est une conséquence nécessaire des habitudes sobres et frugales.

L'homme intempérant prodigue son temps et son argent ; celui qui fait partie de votre belle association sauve l'un et l'autre.

Mais en quoi la moralité et l'économie contribueront-elles à l'accroissement de la population ?—Eu ce que l'homme moins affamé des jouissances coupables, cherchera dans les joies de la famille, et trouvera dans le bonheur domestique la paix qu'il aurait vainement cherchée dans la débauche ; en ce qu'au lieu de dépenser sa fortune ou son salaire dans les estaminets et les restaurants, il pourra élever une famille et donner à la patrie des citoyens qui en feront la force et peut-être la gloire. L'associé de la tempérance, au lieu de donner pour la satisfaction de malheureux penchants le prix du pain qu'il doit à son épouse et à ses enfants ; au lieu d'abandonner les siens à la pitié publique ou aux hospices, pour aller traîner à l'étranger sa honte et son infamie, l'associé de la tempérance, dis-je, restera au sein de sa famille et économisera pour satisfaire à ses besoins. Ses enfants dont la pauvreté et la misère auraient fait des êtres inutiles et qui, peut-être, auraient marché dans les hideux sentiers que leurs pères leur aurait tracés, deviendront des hommes honnêtes et utiles. En d'autres termes, je dis que les sociétés de tempérance contribueront à l'accroissement de la population en ce que le jeune homme, rendu par elles, moral et économe, pourra se choisir une compagne vertueuse ; et l'homme marié, élever convenablement ses enfants. Elles y contribueront encore en ce qu'elles diminueront le nombre des mortalités.

Je touche, en passant, à un avantage bien précieux de la pluralité des mariages. Heureusement, sans doute, dans ce pays, l'inviolabilité du lien conjugal n'a pas reçu beaucoup d'atteintes. La corruption des vieilles civilisations n'a pas encore, Dieu merci ! pénétré jusqu'à nous, et la sainteté du mariage est respectée. Mais, pour conserver à cette institution son caractère sacré, il faut que les mariages soient aussi nombreux que possible. "C'est une règle tirée de la nature, dit quelque part Montesquieu, que plus on diminue le nombre des mariages qui peuvent se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits. Moins il y a de gens mariés, et moins il y a de fidélité dans les mariages : comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols."

Mais vous me direz peut-être à quoi bon cet accroissement de population et en quoi peut-il nous être utile ? Je réponds en deux mots.

Nous représentons sur le continent américain une nationalité distincte qui a sa religion, sa langue, ses institutions, ses mœurs, ses traditions, ses préjugés même. Entourés et presque envahis par les races étrangères qui partagent avec nous, cette partie du nord de l'Amérique, n'est-il pas étonnant que nous ayons conservé cette nationalité pure et intacte !—Mille fois nous aurions dû être écrasés, anéantis, et cependant cette nationalité a survécu, que dis-je ! elle a

toujours brillé du même éclat et fait battre tous les cœurs du même élan de dévouement et d'amour. Ah ! sans doute, c'est que dans nos veines coule un sang noble et généreux qui ne veut pas de la honte et que nous verserions jusqu'à la dernière goutte plutôt que de renoncer au patrimoine que nous ont légué nos pères. Mais la force des événements, le nombre des ennemis rendent quelquefois le courage inutile sans cependant l'empêcher d'être glorieux. Nous devons donc encore la conservation de notre nationalité à une autre cause, je veux dire à l'accroissement rapide de notre race en ce pays, et comment expliquer cet accroissement supérieur de la population canadienne française, si ce n'est pas la moralité du peuple et le petit nombre de ses besoins.—Il a été récemment publié en France un livre, dédié aux représentants de la race française en Amérique, dont une partie est spécialement consacré aux Canadiens, je veux parler de l'ouvrage de M. Randaun qui, il y a peu de temps, honorait Montréal de sa présence. Dans ce livre où le talent de l'écrivain supérieur et la patience du travailleur infatigable se trouvent unis au mérite du penseur peu commun, on retrouve l'histoire vraie et sentie de nos luttes et de nos succès. Un fait s'y trouve consigné qui constate, d'après des statistiques exactes, le développement rapide de la race française dans cette partie de l'Amérique, et qui établit la supériorité de ce développement sur celui des autres races qui habitent ce continent. C'est à cet accroissement supérieur, en même temps qu'à l'énergie de notre caractère et à la modestie de nos goûts, que le savant écrivain attribue la vitalité de la nationalité française en Amérique. Et d'où vient cette supériorité d'accroissement ?—L'auteur y répond : "On peut donc tenir pour avérée la supériorité notable de la progression naturelle des races d'origine Française de l'Amérique sur celles d'origine différente. C'est là ce qui a été une des causes de leur conservation au milieu des difficiles épreuves qu'elles ont eu à traverser, épreuves d'isolement, de persécutions et de déperditions considérables d'émigrants, et ce sera là une des causes, de leur importance à venir dans cette partie du monde car les immigrations Européennes, qui déjà, ont beaucoup diminué en Amérique, aboutiront, tôt ou tard, par la force des choses, à s'arrêter complètement, et il arrivera un moment où chaque population se trouvera réduite à sa puissance propre." (1)

Ailleurs il dit : "Les conditions essentielles à la grande multiplication d'un peuple sont, en outre d'une vaste étendue libre et cultivable, la modestie des goûts, la modicité des besoins et la sainteté des mœurs. La différence que nous avons constatée entre les Canadiens et les Américains vient donc donner une nouvelle et éclatante preuve de la grande moralité et des habitudes patriarcales que les Canadiens doivent à leur attachement à la religion et à l'assabilité naturelle de leur caractère. Ce sera pour nous une nouvelle occasion de leur rappeler les avantages qui sont résultés pour eux d'une si salutaire tradition ; cet état général des mœurs de leur société auquel ils doivent pour une grande part le progrès supérieur de leur population, a été déjà, comme nous l'avons signalé, le principe de leur force dans les laborieux commencements de leur histoire et celui de leurs succès dans les luttes difficiles qui ont accompagné leur croissance. Il se trouve ainsi résumer le caractère radical de leur nationalité et la cause essentielle de leur énergie ; c'est pourquoi ils doivent s'attacher avec une entière confiance et une vigoureuse résolution à cette foi profonde et à la moralité simple et sévère qui en est le fruit ; elles ont déjà assuré leur passé et c'est encore elles seules qui peuvent leur réserver une existence propre en Amérique et leur conquérir peut-être une place honorable et considérée dans les destinées futures de ce continent."

Voilà de belles pages, messieurs, et elles font autant l'hon-

(1) La Franco aux Colonies.